

COMMUNIQUE DE PRESSE



Grenoble, le 22 janvier 2018

Conférence municipale de santé **Journée Qualité de l'Air intérieur dans les crèches et écoles**

Jeudi 25 janvier à 10h00

En présence de

Eric Piolle, Maire de Grenoble (14h00)

Mondane Jactat, Adjointe à la Santé

Vincent Fristot, Adjoint à l'Urbanisme et à la Transition énergétique

Fabien Malbet, Adjoint aux Ecoles



Ecole Simone Lagrange

Préserver une bonne qualité de l'air intérieur dans les bâtiments constitue un enjeu de santé publique majeur : nous passons en effet près de 80 % de notre temps dans des espaces clos. La réglementation impose désormais une obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (ERP), la première échéance de mise en œuvre de mesures étant fixée à janvier 2018 pour les crèches, les écoles maternelles et élémentaires.

La Journée Qualité de l'Air intérieur dans les crèches et écoles, organisée en partenariat avec le **Réseau français des villes santé (RFVS) de l'OMS**, donne l'occasion de détailler les raisons de santé publique conduisant au dispositif réglementaire, les différentes dispositions réglementaires en vigueur en matière de qualité de l'air intérieur et de donner la parole à plusieurs intervenants afin d'évoquer les leviers existants pour la préserver.

Enfin, à l'échelle locale, en invitant aussi les communes de l'agglomération grenobloise, cette journée vise à favoriser les échanges sur ces questions.

Au programme :

9h30 - accueil café / À l'école Simone-Lagrange

10h – 12h [Visite de l'école Simone-Lagrange](#) / Site exemplaire intégrant les nouvelles mesures de la réglementation de la QAI

12h – Buffet / À l'Hôtel de Ville de Grenoble

14h – 16h30 [Conférences](#) / À l'Hôtel de Ville

- « **Qualité de l'air intérieur : définition, impact sanitaire, déterminants et polluants à surveiller** », avec François Maupetit, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.
- « **Réglementation de surveillance de la Qualité de l'air intérieur dans les ERP** »
- « **Retours d'expériences : comment répondre à la nouvelle réglementation pour les collectivités ?** »
- **Présentation du guide RFVS**, par Dr Sophie Pamies, représentante du réseau Français des Villes Santé de l'OMS.
- Pour aller plus loin que les obligations réglementaires, **d'autres retours d'expériences des villes et partenaires :**
 - « **La mallette ECOLAIR mise à jour : une boîte à outils pour une bonne gestion de la qualité de l'air dans les écoles** » avec Souad Bouallala, ADEME Paris.
 - « **Les Projets IMPACTAIR et INCITAIR** » de la Ville de La Rochelle avec Dr Guillaume FAUVEL

Comptant sur vous pour relayer l'information

Cordialement

Service presse – 04 76 76 39 21